



MARCHES PUBLICS MARCHE DE TRAVAUX

« GESTION DES ESPACES NATURELS PAR TRACTION ANIMALE (CHEVAL TERRITORIAL) »

REGLEMENT DE LA CONSULTATION

INDICATIONS GENERALES – DESCRIPTION DES PRESTATIONS

ARTICLE 1 : DISPOSITIONS GENERALES

Nom et adresse de l'organisme acheteur :

Nom de l'organisme : Syndicat Mixte du Parc naturel régional d'Armorique	Pouvoir adjudicateur : Madame Françoise PERON, Présidente
Adresse : 15 Place aux foires, BP 27	Code postal - ville 29590 LE FAOU
Téléphone : 02.98.81.16.42/ 02.98.81.16.36	Dossier suivi par : H COROLLER ; M-J LEZENVEN
Télécopieur : 02.98.81.16.30	Adresse de courrier électronique : harmonie.coroller@pnr-armorique.fr marie-josee.lezenven@pnr-armorique.fr

Date et remise des offres : mardi 7 juin 2016 à 14 Heures

ARTICLE 2 : OBJET – CARACTERISTIQUES DE LA CONSULTATION

A.Type / forme du marché :

Marché de travaux, à bons de commande, en application de l'ordonnance 2015.

Marché exécuté selon les dispositions propres du CCAG Travaux en vigueur.

B.Objet du marché :

- Travaux de gestion des espaces naturels par traction animale (cheval territorial)
- Site : Domaine de Ménez-Meur – 29460 HANVEC
- Une visite du site s'impose avant la remise des offres. Les candidats pourront prendre contact avec Mme COROLLER tél (02 98 81 16 42).

C. Forme du prix :

Prix ferme.

Pas de variantes.

Options à chiffrer.

Durée de validité de l'offre : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

D. Durée du marché :

Le délai d'exécution de la prestation est fixé à 3 mois.

E. Conditions d'envoi ou de remise des des offres :

Date limite de réception des offres : **7 juin 2016 à 14 heures (heure limite de dépôt).**

L'offre devra parvenir à destination avant la date et l'heure indiquées ci-dessus et dans la page de garde du présent règlement de consultation.

Offre remise sur support « papier »

Les offres sont à adresser au :

Parc naturel régional d'Armorique,
15 Place aux foires, BP 27 – 29590 LE FAOU

Modalités du dépôt papier:

- Dépôt contre récépissé au bureau du Parc (15 Place aux foires – 29590 LE FAOU),
- Envoi par courrier en recommandé avec accusé de réception

Mentionner sur l'enveloppe « **GESTION DES ESPACES NATURELS PAR TRACTION ANIMALE** »
NE PAS OUVRIR

F. Pièces à fournir :

- l'acte d'engagement, complété, accompagné d'un devis détaillé, d'un calendrier de réalisation,
- la lettre de candidature et déclaration du candidat, disponible à l'adresse suivante : www.minefi.gouv.fr, (thème marchés publics),
- les attestations d'assurances en-cours de validité,
- les attestations fiscales et sociales,
- le cahier des charges,
- le règlement de consultation,
- une présentation de l'entreprise incluant entre autres ses références similaires de moins de 3 ans, ainsi que les moyens mis en œuvre à la réalisation des travaux.

ARTICLE 3 : SELECTION DES CANDIDATURES ET JUGEMENT DES OFFRES

Ce jugement sera effectué dans les conditions prévues à l'ordonnance 2015 et donnera lieu à un classement des offres.

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

- | | |
|--|------|
| 1. Coût de la prestation | 50 % |
| 2. Valeur technique (moyens mis en œuvre, délai, références) | 50 % |

Méthode de notation pour le critère « Valeur technique » :

- sous-critère 1 : moyens humains à la réalisation de la prestation : 10 points
- sous-critère 2 : moyens matériels à la réalisation de la prestation : 10 points
- sous-critère 3 : délai : 15 points
- sous-critère 4 : références de – 3 ans : 15 points

Le choix sera réalisé à partir d'une appréciation d'ensemble. Après classement des offres, l'offre économiquement la plus avantageuse sera choisie.

Les candidats non retenus en sont informés conformément à l'ordonnance 2015.

Lu et Accepté par l'entreprise soussignée,

A _____, le _____